

ALAIN  
**CORBIN**

**Les filles  
de noce**

Misère sexuelle  
et prostitution  
au XIX<sup>e</sup> siècle



**Champs** histoire

# ALAIN CORBIN

## Les filles de noce

Le « système français » mis en place au lendemain de la Révolution tend à marginaliser la fille publique et à l'enfermer dans une série de lieux clos (maison de tolérance conçue comme un simple égout séminal, hôpital, prison, établissement de relèvement), invisibles de l'extérieur mais totalement transparents au regard policier. Il se révélera vite n'être qu'une utopie.

Dès la fin du Second Empire, le déclin du bordel, l'émergence de nouvelles conduites prostitutionnelles reflètent le recul de la misère sexuelle masculine au sein du prolétariat urbain, et l'embourgeoisement d'une clientèle qui, désormais, recherche aussi, avec les *filles de noce*, l'illusion de la séduction. L'essor de la maison de rendez-vous, l'attrait exercé par l'adultère vénal et la quête d'une intimité calquée sur le modèle conjugal témoignent, par la suite, de cette mutation des formes du désir.

**Alain Corbin**, dont l'œuvre est traduite en une quinzaine de langues, est professeur émérite à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Spécialiste de l'histoire des sens, il est notamment l'auteur du *Territoire du vide*, du *Monde retrouvé de Louis-François Pinagot* et du *Miasme et la Jonquille*, tous disponibles dans la collection Champs.

En couverture: Félicien Rops, *La Chanson de Chérubin* (détail), aquarelle, gouache et craie, 1878, Musée provincial Félicien Rops, Namur. Photo © AKG-Images.

Flammarion

# LES FILLES DE NOCE

DU MÊME AUTEUR  
DANS LA MÊME COLLECTION

*L'Avènement des loisirs, 1850-1960.*

*Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle.*

*L'Harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie.*

*Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.*

*Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot.*

*Le Temps, le désir et l'horreur. Essais sur le XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840).*

*Le Village des cannibales.*

Alain Corbin

## LES FILLES DE NOCE

Misère sexuelle et prostitution  
(XIX<sup>e</sup> siècle)

**Champs** histoire

Extrait de la publication

© Aubier Montaigne, Paris, 1978.  
© Éditions Flammarion, Paris, 1982.  
ISBN : 978-2-0812-6109-9

Extrait de la publication

## AVANT-PROPOS

Venu enquêter sur l'ampleur de la prostitution européenne, l'Américain Flexner écrit en 1912 : « De nos jours, la demande de la part de l'homme... est tellement commune, qu'elle peut être tenue pour générale<sup>1</sup>. » La lecture de la littérature romanesque, administrative, policière et judiciaire du temps confirme cette impression ; elle prouve d'abondance que les conduites sexuelles vénales sont alors au centre des préoccupations. Or, l'histoire universitaire de la France contemporaine ignore cet aspect essentiel de la psychologie sociale<sup>2</sup>. Cette lacune fait problème ; « l'historien et la prostituée », tel est le thème que je propose à la réflexion de mes collègues. Ce silence relève-t-il du tabou ? Je ne saurais le dire. Il se fonde en tout cas sur la conviction de la non-historicité du phénomène. « Le plus vieux métier du monde » serait le seul à échapper à l'histoire. Les rares travaux français consacrés récemment à la prostitution dans le passé<sup>3</sup>, comme les ouvrages des philanthropes de la monarchie censitaire, font ainsi preuve d'une telle boulimie de temps, qu'il peut apparaître aberrant de traiter ici de la prostitution dans le cadre de la moyenne durée et, plus précisément, de 1871 à 1914. Ce projet mérite donc une explication.

1. Abraham Flexner, *La prostitution en Europe*, p. 31.

2. Les historiens du Moyen Age et des Temps modernes ont commencé de se pencher sur ce problème comme en témoignent les travaux de J. Rosiaud, B. Geremek, J. Solé, J.C. Perrot et surtout la thèse en cours d'Erica Benabou. Notons que dans certains pays étrangers, l'histoire prostitutionnelle est largement représentée ; il en est ainsi aux Etats-Unis (cf. les travaux de Vern. L. Bullough et de son équipe).

3. Cf. notamment, Servais et Laurend, *Histoire et dossier de la prostitution*.

Il s'agit en premier lieu d'aborder le sujet sans précautions oratoires, sans dolorisme mais aussi sans ostentation ; c'est-à-dire qu'il convient, me semble-t-il, d'étudier la misère sexuelle et le plaisir vénal en dehors de la maladie vénérienne<sup>4</sup> et sans chercher à se couvrir de la tunique de Noé que constitue la démographie historique. Il n'est que temps pour l'historien de la France contemporaine d'entrer dans la chambre du couple sans être accompagné d'un officier d'état civil. L'histoire sexologique du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'ici abandonnée aux psycho-sociologues, doit être une histoire du désir, du plaisir et de la misère sexuelle, éloignée des préoccupations morales, natalistes ou eugénistes.

Dans un domaine inexploré, que faire d'autre que d'ouvrir des perspectives ? Ce travail n'est pas une thèse mais un essai en vue de discerner la cohérence qui s'instaure entre la misère sexuelle d'une part, les structures, les conduites, les discours et la politique prostitutionnels d'autre part. Pour ce faire, j'ai choisi d'étudier la période durant laquelle le système carcéral établi depuis le Consulat se désagrège progressivement ; c'est alors que vacille le réglementarisme théorisé par Parent-Duchâtelet et que s'échafaude la surveillance des conduites au nom de l'eugénisme. Entre la fin du Second Empire et la Première Guerre mondiale, s'effectue la transition entre des procédures qui s'enracinent pour le moins dans le XVIII<sup>e</sup> siècle des Lumières<sup>5</sup> et des techniques qui inaugurent notre XX<sup>e</sup> siècle empêtré dans ses rêves de société saine.

Ce travail puise aussi sa source dans la conviction que l'histoire prostitutionnelle du XIX<sup>e</sup> siècle constitue un moyen d'accès privilégié à la compréhension de ce temps ; le discours prostitutionnel est alors le point de convergence des délires collectifs et le carrefour de toutes les anxiétés.

Il convient enfin de fournir des éléments de réflexion à ceux qui s'interrogent sur la signification de la débauche, forme d'aliénation, résultat de la misère sexuelle, bien sûr,

4. Et non comme l'ont fait les rares auteurs qui ont abordé le problème (cf. P. Pierrard, thèse citée ou, plus récemment, G. Désert, art. cité). Ce reproche s'adresse aussi à la façon dont j'ai procédé lors de la rédaction de ma thèse, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle*.

5. Et dont l'élaboration sera mise en lumière d'une façon exhaustive par Erica Benabou.



mais aussi protestation, menace de subversion qu'il convient d'endiguer ; surtout lorsqu'il s'agit de la débauche féminine, intolérable à la société masculine de cette époque, victime d'un sado-masochisme collectif. Les développements consacrés, en fin d'ouvrage, à la prostitution contemporaine (1914-1978), tout en comblant une lacune de l'historiographie, ont aussi pour but de démêler ce qui, dans le mouvement des prostituées et dans les attitudes actuelles, n'est que crispation passiste ou acceptation implicite des structures en gestation, de ce qui traduit une volonté révolutionnaire, un refus de la nouvelle économie des corps.



PREMIÈRE PARTIE

**LE PROJET  
RÉGLEMENTARISTE  
ET SES MILIEUX CLOS**



## CHAPITRE PREMIER

# LE DISCOURS RÉGLEMENTARISTE

### A. PARENT-DUCHÂTELET ET LE RÉGLEMENTARISME

Bien qu'il soit antérieur de plusieurs décennies au début de la période que nous avons entrepris d'étudier, négliger le livre de Parent-Duchâtelet<sup>1</sup> serait se condamner à une totale incompréhension du débat qui se déroule durant le dernier tiers du siècle. C'est au début de la Monarchie de Juillet en effet, que le système réglementariste, ébauché depuis le Consulat, a trouvé en ce médecin non pas seulement son théoricien, mais son apôtre, on pourrait presque dire son chantre, le plus prestigieux.

Parent-Duchâtelet a rassemblé en une somme cohérente les principes plus ou moins conscients qui avaient guidé les administrateurs de l'Empire et de la Restauration, et il a fondé l'ensemble du système sur une magistrale étude d'anthropologie sociale. L'harmonie de l'architecture générale, l'ampleur de la recherche, l'innovation méthodologique expliquent tout à la fois que son livre ait eu une énorme portée épistémologique et qu'il ait constitué le modèle contraignant de la littérature prostitutionnelle durant près d'un demi-siècle<sup>2</sup>. La

1. Docteur Parent-Duchâtelet, *De la prostitution dans la ville de Paris considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*.

2. L'influence du livre de Parent-Duchâtelet fut immédiate. C'est par référence à son ouvrage et dans le but avoué de le compléter par le récit de l'expérience d'un policier, qu'A. Béraud publie en 1839 *Les filles publi-*

personnalité de l'auteur a déjà attiré l'attention des historiens contemporains<sup>3</sup> ; aussi, s'agit-il simplement de rappeler ici les linéaments de sa pensée, et cela dans la perspective qui est la nôtre, c'est-à-dire avec le désir de faciliter au lecteur la compréhension du débat qui se déroule sous la III<sup>e</sup> République, au moment où le système réglemmentariste se désagrège sous le coup du bouleversement des structures sociales et mentales.

### 1. *La prostitution et les prostituées*

L'ouvrage de Parent-Duchâtelet ne concerne que « la prostitution publique » ; or, la vénalité ne constitue pas aux yeux de l'auteur un critère suffisant d'appartenance à cette catégorie ; la fille entretenue, la femme galante, la prostituée clandestine de haut vol ne le concernent pas. Comme Béraud<sup>4</sup> mais à la différence de ses épigones du début de la III<sup>e</sup> République, Parent-Duchâtelet écarte de son étude les femmes vénales qui ont un domicile fixe, paient au besoin des impôts, jouissent de leurs droits civils, se conduisent avec décence en dehors de chez elles et qui échappent, pour toutes ces raisons, à l'arbitraire administratif. Autant de femmes qui, selon lui, ne

*ques de Paris, et la police qui les régit.* C'est chez Parent-Duchâtelet que Buret, Frégier comme Dupétioux puisent les données quantitatives qui concernent la prostitution. Si le docteur Potton rédige, entre 1839 et 1842, son ouvrage, *De la prostitution et de la syphilis dans les grandes villes, dans la ville de Lyon en particulier*, c'est poussé par le désir de voir appliquer dans la cité rhodanienne le réglemmentarisme parisien, si bien exposé par Parent-Duchâtelet. Seul Alphonse Esquiros (*Les vierges folles*, 1844) tente alors de réagir contre la pensée du médecin réglemmentariste, dont cependant il s'inspire.

3. Cf. Louis Chevalier. *Classes laborieuses et classes dangereuses*, pp. 29-31.

4. Béraud fait, à vrai dire, preuve de contradiction à ce propos. Il se refuse lui aussi à traiter des « femmes galantes, entretenues, débauchées, des courtisanes de haut parage » (*op. cit.*, t. I, pp. 18-19) ; à la différence du docteur Potton qui les considère comme identiques (*op. cit.*, p. XIV), il reconnaît que la galanterie diffère de la prostitution populaire (*op. cit.*, t. I, p. 47). Toutefois, sa hantise de la prostitution clandestine et son désir d'étendre la surveillance policière sont tels que par le projet de règlement qu'il formule à la fin de son livre, il entend transformer en filles publiques les courtisanes et les femmes galantes de toutes positions (*op. cit.*, t. II, pp. 296-298) ; il y voit l'unique façon d'assurer et son contrôle sanitaire de la prostitution, de protéger la fortune des fils prodiges et surtout de refouler et de tenir enfermé le « luxe qui, en public, est une insulte à la vertu indigente ». Béraud, qui adopte un ton plus passionné et plus résolument moralisateur que Parent-Duchâtelet, prône un réglemmentarisme extrême.

représentent pas un réel danger pour les classes dirigeantes, auxquelles elles s'intègrent de fait.

Bien qu'il souligne en de copieux chapitres<sup>5</sup> sa pérennité, voire son éternité, Parent-Duchâtelet ne juge pas que la prostitution soit un phénomène immuable<sup>6</sup>; il nie même formellement qu'elle puisse échapper à la temporalité; l'application de la méthode empirique, l'historicisme ambiant l'amènent à se distinguer en cela de nombreux réglementaristes et même de la plupart des historiens actuels, aux yeux desquels la permanence supposée des structures et des comportements prostitutionnels justifie l'absence d'intérêt qu'ils manifestent pour le phénomène.

F'ëau très ancien, la prostitution constitue aussi un mal nécessaire<sup>7</sup>; « les prostituées sont aussi inévitables, dans une agglomération d'hommes, que les égouts, les voiries et les dépôts d'immondices<sup>8</sup> »; « elles contribuent au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la société<sup>9</sup> ». Parent-Duchâtelet, l'homme de la voirie et des égouts parisiens<sup>10</sup> se place ici dans la plus pure tradition augustinienne<sup>11</sup> et ses préoccupations reflètent l'obsession de l'ordure et du miasme alors

5. Cette boulimie de temps caractérise à plus forte raison les histoires de la prostitution qui paraissent durant la monarchie censitaire ou la Seconde République : cf. Sabatier, *Histoire de la législation sur les femmes publiques et les lieux de débauche* (1818). Dufour, *De la prostitution chez tous les peuples* (1852). On la retrouve chez Béraud (*op. cit.*, t. I, pp. IX-CVIII) comme chez le docteur Potton (*op. cit.*, p. 7 sq.).

6. Alphonse Esquiros (*op. cit.*, p. 19) écrit à tort que Parent-Duchâtelet considère la prostitution comme un « fait stagnant, perpétuel, toujours le même ».

7. Presque tous les auteurs du temps s'accordent à le reconnaître; dès 1835, le docteur Guépin (*Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 636), avec il est vrai une certaine réserve. Béraud (*op. cit.*, t. I, p. 15) voit, lui aussi, dans la prostitution la condition indispensable à « la sauvegarde de la majeure partie du sexe digne de nos respects et de nos hommages » (p. 16). Pour Alphonse Esquiros (*op. cit.*, p. 182 et p. 205), la prostitution constitue un mal nécessaire mais cela n'est que temporaire; elle disparaîtra lorsque la civilisation aura réduit cette séquelle de la promiscuité primitive. En attendant, il convient de faire entrer les filles « dans l'ordre général de la société », tout en les soumettant à un réglementarisme provisoire.

8. *Op. cit.*, tome II, p. 513.

9. *Op. cit.*, tome II, p. 512.

10. Cf. à ce propos les développements de Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 30.

11. Les réglementaristes se réfèrent inlassablement à la pensée de saint Augustin : « Supprime les prostituées, les passions bouleverseront le monde; donne-leur le rang de femmes honnêtes, l'infamie et le déshonneur flétriront l'univers. » *De ordine*, lib. II, cap. IV, § 12.

si développée. Sans la fille publique en effet, l'homme « qui a des désirs, écrit-il, pervertira vos filles et vos domestiques... il mettra le trouble dans les ménages<sup>12</sup> ». En accord avec l'organicisme régnant, Parent-Duchâtelet considère que la prostitution est un phénomène excrémental indispensable qui protège le corps social de la maladie<sup>13</sup>.

A vrai dire, ce qui le hante fondamentalement, et cela n'a guère été souligné, ce n'est pas l'existence de la prostitution publique qu'il est possible, selon lui, de contrôler, ce n'est pas non plus celle de la prostitution clandestine, à laquelle il est bien loin d'accorder l'attention que lui porte Béraud<sup>14</sup> ou que lui accorderont ses épigones durant la période de l'*Ordre moral*, c'est le caractère temporaire de la « carrière » prostitutionnelle dans l'existence des filles publiques. Elles « rentrent dans le monde, écrit-il avec angoisse... elles nous entourent... elles pénètrent dans nos maisons, dans nos intérieurs<sup>15</sup> ». Dans cette perspective, tout à fait en accord avec l'angoisse que fait peser sur les notables du temps l'existence des classes laborieuses assimilées par Frégier aux « classes vicieuses » tout autant qu'aux « classes dangereuses<sup>16</sup> », il importe de bien connaître les prostituées afin de les empêcher, dans toute

12. *Op. cit.*, tome II, p. 41.

13. A la différence des socialistes (*cf. infra*, p. 346), il ne remet jamais en cause le modèle conjugal bourgeois au cours de sa réflexion sur la genèse des conduites prostitutionnelles.

14. Comme le soulignent ses éditeurs (*op. cit.*, t. I, p. 3), « le but principal de M. Béraud est l'abolition de la prostitution clandestine ». Le docteur Potton (*op. cit.*, p. 38) considère, pour sa part, la prostituée clandestine comme cent fois plus dangereuse que la fille soumise. Frégier (*Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, 1840, t. I, pp. 153-154) partage l'optimisme réglemmentariste de Béraud et estime qu'il faut réduire la prostitution clandestine.

15. *Op. cit.*, tome II, p. 14.

16. Le succès du bel ouvrage de Louis Chevalier risque en effet de faire oublier quelque peu cette notion. Pour Frégier, c'est l'addition de la pauvreté et du vice, au sein du même individu, qui le rend dangereux (*op. cit.*, t. I, p. 7). Alors qu'il ne considère pas comme appartenant aux « classes dangereuses », « les individus qui fomentent les séditions populaires » (t. I, p. 13), il range les filles publiques, leurs amants, leurs souteneurs et les tenanciers parmi « les éléments dangereux de la classe vicieuse » (*op. cit.*, t. I, p. 44). Frégier déplore enfin que la « classe oisive, errante et vicieuse » (p. 7) (et l'on songe ici au lumpen proletariat), « toute passionnée » (p. 11), ne puisse être l'objet d'un dénombrement et que le vice échappe plus que le crime à la statistique (p. IX). L'idée d'une statistique annuelle du vice (et Frégier vise surtout semble-t-il l'ivrognerie), déborde le projet réglemmentariste mais relève des mêmes obsessions.



la mesure du possible, d'acquérir des vices qu'elles risqueraient de transmettre lorsqu'elles auront abandonné la « carrière ». Par-dessus tout, il convient de se protéger contre le « tribadisme », qui constitue, lui, une atteinte directe à la moralité du comportement sexuel féminin.

Notons que Parent-Duchâtelet souligne avec vigueur la menace de contagion biologique. On pourrait à juste titre faire de lui le précurseur de ces médecins qui se sont employés, vers la fin du siècle, à répandre l'angoisse vénérienne et la syphilophobie. Dans son ouvrage en effet, les grands thèmes sont en place : « de toutes les maladies qui peuvent affecter l'espèce humaine par voie de contagion, et qui portent à la société les plus graves préjudices, il n'en est pas de plus grave, de plus dangereuse et de plus à redouter que la syphilis <sup>17</sup> », fléau pire que les pestes. Toutefois, son objectivité l'oblige à souligner en même temps le déclin de la morbidité vénérienne dans l'ensemble du corps social <sup>18</sup>.

C'est en fonction de cette acception de la prostitution et des menaces que celle-ci fait peser que Parent-Duchâtelet édifie sa magistrale anthropologie de la fille qui appartient « à la classe de la prostitution publique ». Cette dernière se définit par la marginalité ; il s'agit d' « un peuple à part <sup>19</sup> » composé de femmes qui se placent d'elles-mêmes en dehors de la société, « différant autant par les mœurs, les goûts et les habitudes de la société de leurs compatriotes, que ceux-ci diffèrent des nations d'un autre hémisphère <sup>20</sup> ». C'est cette marginalité due, selon Parent-Duchâtelet, aux seuls individus composant le groupe, qui fonde à ses yeux le projet réglemmentariste ; la marginalisation autoritaire se trouve justifiée par la marginalité de fait qui lui est antérieure <sup>21</sup>. Comme le

17. *Op. cit.*, tome II, p. 33.

18. Le docteur Potton, il est vrai, axe encore plus résolument sur le danger vénérien l'ouvrage qu'il consacre à la prostitution. Il n'en reste pas moins qu'à ce moment, l'opinion est persuadée que la syphilis a perdu de sa gravité, sinon de son extension. Cf. docteur Guépin, *op. cit.*, p. 644. Cullerier, *Dictionnaire des sciences médicales*, « syphilis ». Le docteur Potton (*op. cit.*, p. 3) critique cette croyance.

19. *Op. cit.*, tome I, p. 4.

20. *Ibid.* Balzac fait dire à Carlos Herrera s'adressant à Esther : « Comme vous êtes, dans les cartons de la police, un chiffre en dehors des êtres sociaux » (*Splendeurs et misères des courtisanes*, La Pléiade, p. 684).

21. Idées reprises par Béraud (*op. cit.*, t. II, p. 34). Pour Alphonse Esquiros cependant (*op. cit.*, p. 69), les filles publiques ne se sont pas exclues de la société ; elles n'y sont point encore entrées.

crime, la prostitution forme une contre-société souterraine, un soubassement social qui constitue une menace tout à la fois morale, sociale, sanitaire et politique<sup>22</sup>. Et qui mieux que le spécialiste des égouts pouvait entreprendre de l'étudier ?

Soubassement social mais non magma indifférencié ; contrairement aux contemporains qui n'ont des classes laborieuses qu'une vision imprécise parce que, chez eux, la crainte affaiblit la capacité d'observation, Parent-Duchâtelet, avec la même conscience qui l'avait poussé à de longs séjours dans les égouts, analyse, dissèque, compartimente la « classe de la prostitution publique ». Il se livre à une étude si précise des catégories qui la composent que sa description sera inlassablement reprise jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup> ; elle s'est imposée avec tant d'autorité qu'elle a obscurci la vision des enquêteurs ultérieurs, les empêchant de bien saisir les modifications en cours. A chaque classe de la société aérienne, pourrions-nous dire, correspond une catégorie au sein de cette société souterraine ; « le plus ordinairement, la classe la plus distinguée des prostituées choisit ses amants parmi les étudiants en droit, les étudiants en médecine, et les jeunes avocats... C'est dans les commis-marchands de toute espèce, et particulièrement dans les tailleurs d'habits... que la classe moyenne des prostituées va recruter ses amants. On peut y joindre les garçons perruquiers, les musiciens ambulants et des guinguettes, ainsi que les bijoutiers et les orfèvres. Toutes les autres s'abandonnent à des ouvriers de toute espèce<sup>24</sup> ». Cette hiérarchisation se traduit par une cascade de mépris, fondée sur la diversité des tarifs.

Par un curieux mimétisme social, chaque catégorie de prostituées en vient, souligne Parent-Duchâtelet, à se définir par sa clientèle. « Chacun de ces lieux étant fréquenté par une classe particulière d'hommes, elles y contractent des habitudes, un ton et des manières qui font que la fille destinée à l'artisan, au manoeuvre et au maçon, se trouve déplacée avec l'officier... Il en est de même pour celle qui a contracté l'habitude de

22. Toujours guidé par l'organicisme régnant, Alphonse Esquiros écrit notamment : « Il devient toujours dangereux à la longue, pour une société, de laisser ses membres se séparer du centre : ce sont ces forces divisées et en dehors qui, dans un temps donné, amènent certaines commotions violentes et stériles. Il y a deux sœurs naturelles au monde : c'est la prostitution et l'émeute. » (*Op. cit.*, p. 201.)

23. Dès 1839, Béraud s'applique, d'une manière quelque peu scolaire, à compléter, tout en la reprenant à son compte, la catégorisation de Parent-Duchâtelet (*op. cit.*, t. I, pp. 54-91).

24. *Op. cit.*, tome I, p. 153.

vivre avec les classes instruites et bien élevées de la société ; elle répugne de se trouver avec des gens grossiers<sup>25</sup>. » L'existence de ce cloisonnement contribue à exorciser l'anxiété que suscite le risque de contagion sociale ; c'est le sentiment de sa destruction, sous le coup de la diffusion des conduites bourgeoises, plus que la crainte de voir se rompre les digues de la réglementation, qui suscitera les cris angoissés des derniers réglementaristes à l'aube de la III<sup>e</sup> République.

Véritable Linné de la prostitution, Parent-Duchâtelet se livre, pour l'heure, à une description très précise des « filles en numéro<sup>26</sup> », des « filles en carte », des « filles à soldats », des « filles de barrière » comme des « pierreuse ou femmes de terrain » qui n'opèrent que dans l'ombre et dont l'ignominie est telle qu'elle devrait les rendre « indignes de figurer sur les registres de la prostitution<sup>27</sup> ».

L'analyse des causes et la description de l'itinéraire qui conduit à la prostitution montrent clairement les présupposés du discours réglementariste et la volonté profonde de condamner la liberté des comportements sexuels qui le soutient. On ne sombre dans la « prostitution publique » qu'après une période de « débauche<sup>28</sup> » succédant à une « vie de désordre ». Enfin, « la prostitution publique » risque de conduire au comble de l'abjection, c'est-à-dire au tribadisme<sup>29</sup>. Cet itinéraire combine l'influence du tempérament et celle des mécanismes sociaux. C'est la propension initiale au libertinage et à la paresse, ce sont les passions qui poussent à s'introduire dans l'engrenage fatal ; la prostitution concerne essentiellement « un certain genre de fille<sup>30</sup> ». Deuxième postulat fondamental, la prédisposition à la débauche puis à la prostitution est fonction de l'origine familiale : avoir « une origine ignoble<sup>31</sup> »,

25. *Op. cit.*, tome I, p. 180.

26. Béraud fait toutefois remarquer qu'il a tort de confondre les « filles d'amour », véritables apprenties admises sans aucun salaire par les tenancières et les « filles en numéro » qui perçoivent une partie de la taxe versée par le client (*op. cit.*, t. I, pp. 57-60).

27. *Op. cit.*, tome I, p. 188.

28. « La débauche, écrit pour sa part Béraud, est une fièvre des sens poussée jusqu'au délire ; elle entraîne à la prostitution (ou à la mort prématurée) sans être aussi avilissante et aussi incurable qu'elle » (*op. cit.*, t. I, p. 42).

29. Sujet que Béraud se refuse à aborder car il écrit pour tous les publics.

30. *Op. cit.*, tome I, p. 90.

31. *Op. cit.*, tome I, p. 95.

être témoin du « désordre dans les ménages<sup>32</sup> » d'ascendants conduit au vice<sup>33</sup>. Mais Parent-Duchâtelet évoque aussi la misère ainsi que la modicité des salaires. Villermé avait souligné à plusieurs reprises l'importance de la prostitution accessoire ou intermittente des ouvrières des centres manufacturiers et déploré, avec les socialistes et tous les auteurs auxquels nous faisons référence, la promiscuité des sexes dans les ateliers et les fabriques. On comprend dès lors l'importance que revêtent, aux yeux de tous ceux qui étudient la prostitution, le chômage, l'insuffisance du salaire féminin et, d'une manière plus générale, la misère ouvrière<sup>34</sup>.

Le portrait que Parent-Duchâtelet brosse de la fille publique a été tant de fois repris dans la littérature prostitutionnelle, il a inspiré tant de romanciers, qu'on peut penser qu'il a non seulement, comme nous l'avons dit, faussé la vision ultérieure, mais encore déterminé partiellement la conduite des prostituées elles-mêmes. Il convient d'énumérer tous les stéréotypes que Parent-Duchâtelet a ainsi regroupés, quand il ne les a pas fondés, afin de discerner plus aisément leur emprise future.

Ce portrait se structure autour de l'idée centrale que la prostituée possède tous les caractères contraires aux valeurs alors reconnues. Cela provient en partie de ce que, demeurée proche de l'enfant, il ne lui a pas encore été possible de les assimiler. Le stéréotype de l'*immaturité* de la prostituée sera, on le sait, promis à un long avenir<sup>35</sup>; il provient de la confu-

32. *Op. cit.*, tome I, p. 94.

33. On sait que les philanthropes et les sociologues empiristes de ce temps accordent une grande importance à l'influence du milieu. Abordant la prostitution, le docteur Guépin écrivait dès 1835 : « Nous appelons ceux qui font la statistique à donner des renseignements sur les antécédents, sur la position sociale de ces filles, sur les circonstances de leur éducation, sur la moralité de leurs parents, en un mot sur le milieu dont elles ont été entourées » (*op. cit.*, p. 637). Selon lui, ce travail devrait être le fait d'une « police bienveillante ».

34. A titre d'exemple, la misère est reconnue comme cause de la prostitution par E. Buret (*De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, 1840, t. II, pp. 251-256), Frégier, (*op. cit.*, passim), Porton (*op. cit.*, pp. 7 sq.), Ducpétiaux, (*De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer*, 1843, t. I, pp. 325, 330) et Al. Esquiros (*op. cit.*, p. 30). Toutefois, cela n'empêche pas ces mêmes auteurs d'évoquer, à la suite de Parent-Duchâtelet, toutes les causes qui se réfèrent au tempérament individuel; durant la seconde moitié du siècle, le discours sur les causes de la prostitution se scindera; on ne retrouvera plus d'analyse aussi exhaustive des différents processus qui conduisent les filles à se prostituer.

35. Cf. Béraud (*op. cit.*, t. II, p. 36). C'est toutefois Alphonse Esquiros qui a le plus longuement développé ce thème. Sa bonne connais-

3 — La traite des blanches devant l'opinion et sur la scène internationale (1902-1910) .....	424
a) <i>Un nouveau minotaure</i> .....	424
b) <i>La difficile organisation de l'action internationale</i> .....	430
<b>C. PROSTITUTION, FOLIE ET DÉGÉNÉRESCENCE</b> .....	436
1 — Les interrogations traditionnelles .....	437
a) <i>Fréquence des maladies mentales chez les prostituées</i> .....	437
b) <i>La fréquence de l'hystérie</i> .....	439
2 — Prostituée-née et folie de la génération .....	440
<b>CHAPITRE II : SILENCE LEGISLATIF ET TRIOMPHE DE FAIT DU NÉO-RÉGLEMENTARISME</b> .....	453
<b>A. L'EFFORT DE RÉFLEXION ET LES ENQUÊTES D'OPINION</b> .....	453
1 — L'abolitionnisme tente en vain de profiter de la conjoncture politique .....	453
2 — Le recours à l'opinion publique .....	458
<b>B. LA PERMANENCE DU SILENCE LÉGISLATIF ET LA POLITIQUE DES « PETITES DOSES »</b> .....	460
<b>C. LES RÉFORMES OPÉRÉES</b> .....	469
1 — Reconnaître la maison de rendez-vous pour mieux la surveiller .....	470
2 — L'humanisation du traitement des vénériens .....	473
<b>D. INTENSIFICATION DE LA SURVEILLANCE À LA VEILLE DE LA GUERRE</b> .....	474
1 — Pression accrue des sociétés de moralité .....	474
2 — Extension du contrôle sanitaire et policier .....	476
3 — Enfermement et révolte des jeunes prostituées ..	478
<b>CONCLUSION</b> .....	481

*Achévé d'imprimer en février 2010  
sur les presses de l'imprimerie Maury-Imprimeur  
45330 Malesherbes*

**N° d'édition : N.01EHQN000239.N001  
Dépôt légal : mars 2010  
N° d'impression : 10/03/153154**

*Imprimé en France*

Extrait de la publication